

RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF
PAYS : République démocratique du Congo
TYPE DE RAPPORT : Semestriel
PERIODE DE RAPPORT: 16 novembre 2019– 15 juin 2020

Titre du projet: Paix, Justice, Réconciliation et Reconstruction au Kasai Central (PAJURR)											
Numéro Projet / MPTF Gateway: COD/C-1, Identifiant du projet : 113129.											
Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”): <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds fiduciaire: MPTF	Type et nom d’agence récipiendaire : RUNO ¹ , Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (Agence coordinatrice) RUNO, Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l’Homme (BCNUDH) NUNO ² , Search for Common Ground (SFCG)										
Date du premier transfert de fonds: 23/11/2018 Date de fin de projet: 30/11/2020 Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre? Oui											
Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input checked="" type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional											
Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire): <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Agence récipiendaire</th> <th style="text-align: right;">Budget</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PNUD</td> <td style="text-align: right;">\$ 2 430 800</td> </tr> <tr> <td>BCNUDH</td> <td style="text-align: right;">\$ 583 200</td> </tr> <tr> <td>SFCG</td> <td style="text-align: right;">\$ 486 000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total:</td> <td style="text-align: right;">\$ 3 500 000</td> </tr> </tbody> </table> <p>Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 41% (voir le rapport financier de juin 2020)</p>		Agence récipiendaire	Budget	PNUD	\$ 2 430 800	BCNUDH	\$ 583 200	SFCG	\$ 486 000	Total:	\$ 3 500 000
Agence récipiendaire	Budget										
PNUD	\$ 2 430 800										
BCNUDH	\$ 583 200										
SFCG	\$ 486 000										
Total:	\$ 3 500 000										
Budgétisation sensible au genre: Montant (\$) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 1 050 000 USD (30%) Montant (\$) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 236 893,76 USD											

¹ RUNO: Recipient United Nations Organization / Organisation récipiendaire onusienne

² NUNO: Non United Nations recipient Organization

Marquer de genre du projet: 1³

Marquer de risque du projet: 1⁴

Domaine de priorité de l'intervention PBF (« PBF focus area »):⁵ (2.3) Prévention/gestion des conflits

Préparation du rapport:

Rapport préparé par: Coordination du projet PAJURR

Rapport approuvé par: Représentant Résident Adjoint au Programme / PNUD (Laurent Rudasingwa)

Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Oui (Sophie Aloe, Point Focal PBF, Bureau Intégré de la MONUSCO)

³ Score 3 : pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 : pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 : pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats; 1 = risque moyen pour la réalisation des résultats; 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats.

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique; (2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits; (3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux ; (4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF.

Partie 1 : Progrès global du projet

Le projet a démarré le 1^{er} novembre 2018. Des activités préparatoires ont été réalisées à partir du 1^{er} semestre 2019. Il s'agit du Comité d'approbation locale du projet, de l'atelier de planification, du Comité technique (CT) et du Comité de pilotage (CP) qui ont élaboré et validé le Plan de travail annuel 2019. En décembre 2019, le CT et le CP ont évalué l'exécution du PTA 2019 et élaboré/validé également le PTA 2020.

Si le premier semestre a permis de créer un environnement propice à une compréhension partagée et une collaboration forte entre les parties prenantes, les deux semestres suivants ont été consacrés à la réalisation des activités substantielles.

Ainsi, le projet a contribué à renforcer la chaîne pénale dans la lutte contre l'impunité des crimes internationaux et les liens entre les populations et la justice, en fournissant une expertise technique appropriée et des appuis matériels adéquats.

Le projet a mené des consultations populaires sur les besoins de justice, appuyé des radios communautaires et mis en place 40 Comités locaux de paix et de développement. La quête de la cohésion sociale et de la justice transitionnelle s'enracine comme une demande sociale évidente permettant de soutenir les efforts pour l'établissement d'une Commission provinciale vérité et réconciliation, dont le retard se justifie par les sensibilités politiques.

Cependant, si des études sur les dynamiques économiques sont réalisées pour le développement de 3 coopératives agricoles et de petites et moyennes entreprises, le processus de contractualisation avec les ONG est en cours de finalisation pour commencer prochainement les travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Principaux événements prévus au cours des six prochains mois :

Lors du prochain semestre, le projet se focalisera sur les actions suivantes :

- (i) Mener le dialogue politique et citoyen pour faciliter la gestion des sensibilités politiques et sociales pour garantir la réussite du processus de l'établissement de la CVR ;
- (ii) Assurer l'exécution de la stratégie de priorisation des poursuites ;
- (iii) Assurer l'assistance judiciaire gratuite, l'appui à la société civile, aux missions de contrôle interne et externe et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la chaîne pénale afin d'améliorer le respect et la protection des droits humains ;
- (iv) Mener des sensibilisations sur la doctrine de la Police de proximité et contribuer à améliorer les relations entre la police et les communautés ;
- (v) Appuyer l'animation de la retraite provinciale des jeunes leaders et la création de comités de parents et d'élèves afin d'assurer le renforcement de la cohésion sociale :

- (vi) Conduire les travaux HIMO pour la réhabilitation des infrastructures communautaires ;
- (vii) Appuyer le développement et le renforcement de 3 coopératives agricoles et de 10 PME.

Principaux changements structurels, institutionnels ou sociétaux auxquels le projet a contribué:

Dans le cadre de la mise en place du projet, on observe une prise de conscience par les autorités et par les communautés de leurs rôles respectifs dans la lutte contre l'impunité et dans les dynamiques pro-paix, ainsi que de la nécessité de renforcer cette implication. L'élaboration de la stratégie de priorisation des poursuites ainsi que le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des juridictions sont soutenues par le projet améliorant ainsi les conditions requises pour un accès effectif des victimes à la justice et pour la promotion et le respect des droits humains, notamment en matière de lutte contre l'impunité. La sensibilisation communautaire et les formations permettent de retisser un lien entre les communautés et la police.

L'opérationnalisation des CLPD, dont les membres sont formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace, contribue au renforcement de la cohésion sociale au niveau communautaire.

Des efforts constants pour renforcer, à travers les radios communautaires, la sensibilisation pour la paix, positionnent les journalistes comme des acteurs de premier plan dans l'éducation citoyenne à la paix.

En attendant la réhabilitation des infrastructures communautaires, le relèvement économique communautaire commence via la structuration de trois coopératives territoriales agricoles regroupant 1000 fermiers et le renforcement des capacités de 10 PME pour favoriser la création d'emplois durables. Preuve de l'engagement des autorités dans ce processus, trois marchés ont été affectés pour les activités commerciales des 3 coopératives agricoles.

Impact humain du projet :

Le projet assure des appuis qui :

- (i) accroissent la confiance de la population à l'égard de la Justice ainsi que la célérité et l'efficacité de la chaîne pénale : exécution de la stratégie de priorisation des poursuites via la tenue de missions d'enquête et audiences foraines ;
- (ii) améliorent les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la chaîne pénale contribuant à mieux assurer la traçabilité de l'information judiciaire (archivage et gestion efficace des pièces à convictions), la mobilité du personnel (dotation en équipements : motos et fournitures). Toutes ces conditions contribuent irréversiblement à renforcer la lutte contre l'impunité des crimes internationaux.

1150 personnes ont été consultées sur leurs besoins de justice ; elles ont pu exprimer leurs préoccupations en matière de recherche de la vérité, de lutte contre l'impunité et de réparations, qui ont été traduites dans des recommandations claires. Le Gouverneur a affirmé son engagement pour l'établissement d'une *Commission Provinciale Justice, Vérité et Réconciliation* et de poursuites judiciaires. Ainsi, le processus de justice transitionnelle est lancé avec une forte dynamique communautaire ; des sensibilisations et plaidoyers continuent pour le renforcer.

Les formations sur le journalisme sensible au conflit et la production d'émissions radiophoniques en faveur de la réconciliation permettent de renforcer les connaissances des communautés et la culture de paix. La mobilisation des jeunes leaders contribuera à consolider ces acquis.

Le développement de 3 coopératives territoriales agricoles regroupant 1000 fermiers contribue à renforcer leurs liens de collaboration et augmenter leur productivité et leurs revenus. Engagées dans la relance de l'économie, les autorités ont octroyé des bureaux, des dépôts de stockages et des marchés aux coopératives pour faciliter la conservation et l'écoulement des produits agricoles. Le renforcement des petites et moyennes entreprises (PME) permet aussi de favoriser la création d'emplois durables. Les échanges commerciaux et la dynamisation des activités économiques contribuent au développement et à la prévention des conflits.

Partie II: Progrès par Résultat du projet

Résultat 1 : La Justice est restaurée dans sa fonction de pacificatrice sociale à travers une lutte contre l'impunité efficace et le renforcement des capacités de la chaîne pénale

Etat actuel des progrès du résultat : **ON TRACK**

Résumé de progrès :

Dans le cadre de la justice transitionnelle, le projet vise à renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale, comme garanties de non-répétition et de la lutte contre l'impunité des crimes internationaux.

La formation de 26 avocats en droit international pénal, de 25 commandants de police sur le maintien de l'ordre et le respect des droits humains, de 150 officiers de police judiciaire sur les droits humains et les violences sexuelles, de 37 agents pénitentiaires sur la gestion des détenus et les droits humains et la dotation de 20 mots et kits solaires contribuent au renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la chaîne pénale.

Un expert international a été recruté pour mettre en place un système d'archivage et de gestion des pièces à conviction. Sur la base d'un état des lieux, il a développé un plan d'achats ; ainsi 15 armoires métalliques simples, 4 coffres de sécurité et 10 étagères métalliques ont été fournis aux juridictions militaires de Kananga. En outre, il a produit un manuel sur leur utilisation et

le processus d'archivage et gestion des pièces à conviction. Ainsi, le renforcement des capacités contribue à l'amélioration des performances des acteurs de la chaîne pénale.

En outre, des sensibilisations communautaires sont menées sur la doctrine de police de proximité permettant de créer des espaces de dialogue entre les communautés et la police.

Un atelier participatif avec les autorités judiciaires provinciales et nationales et les partenaires techniques et financiers s'est tenu en juillet 2019 pour définir une stratégie provinciale de priorisation des poursuites, selon la méthodologie développée à l'Est en 2015/2016, et qui s'aligne sur la Politique nationale de réforme de la justice (PNRJ). Il s'agit d'un outil stratégique de planification des poursuites tenant compte des ressources limitées pour obtenir une idée de l'ampleur des violations.

Au total, 14 dossiers prioritaires de crimes internationaux ont été identifiés pour le Kasai Central et le Kasai. La coordination de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie provinciale de priorisation des poursuites est assurée à travers le cadre de coordination provincial, dont les termes de référence ont été adoptés.

10 dossiers sont en cours d'instruction ; des missions d'enquête ont été organisées dans le cadre des affaires Mulombodji et Nganza permettant l'identification et l'audition de 1267 victimes (respectivement 381 et 886) qui ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale et de mesures de protection. 2 dossiers, dont l'affaire Mulombodji, sont désormais en cours de fixation. 2 dossiers relatifs à l'assassinat des deux experts des Nations Unies et de leurs 4 accompagnateurs, sont en cours de procès. Les 23 prévenus poursuivis pour crimes de guerre bénéficient d'une assistance judiciaire gratuite. Il s'agit de renforcer l'efficacité de la lutte contre l'impunité et de garantir le respect des principes fondamentaux d'un procès équitable.

Inclusion des jeunes, égalité entre les sexes et autonomisation des femmes dans le résultat 1

Une attention particulière est portée à la participation des femmes/filles aux activités et à la prise en compte de leurs besoins spécifiques, notamment dans le secteur de la justice.

L'exécution de la stratégie de priorisation des poursuites contribue directement à reconnaître et à réparer les victimes des violations graves des droits humains, dont les femmes sont les principales victimes. Par exemple, des organisations de la société civile, dont des organisations féminines, ont facilité l'accès des femmes/filles à la justice, notamment lors des missions d'enquête (604 femmes ont été auditionnées dans le cadre de l'affaire Nganza).

Des mesures de protection spécifiques tenant compte des besoins spécifiques des différents groupes (hommes, femmes, enfants) ont été mises en place avant, pendant et après les auditions (anonymisation ; sensibilisation ; assistance judiciaire...). Les femmes/filles, victimes de violences sexuelles, ont bénéficié notamment d'un accompagnement psychosocial.

Résultat 2 : Les différentes communautés et groupes ethniques coexistent pacifiquement grâce à des mécanismes de médiation et de transformation des conflits enracinés localement

Etat actuel des progrès du résultat : **OFF TRACK**

Résumé de progrès :

Des consultations populaires sur les thématiques de justice pénale, réparation, recherche de la vérité, réconciliation et garanties de non-répétition ont été menées ; au total 1150 personnes (48% de femmes) ont été interrogées. Des activités préparatoires (sensibilisation ; plaidoyers ; table ronde sur les droits humains ; atelier de réflexion) ont précédé pour garantir l'appropriation du processus. Le Ministre Provincial de la Justice préside le Comité de Pilotage, responsable de la conduite des consultations populaires (méthodologie, sélection et formation des équipes). Le rapport analytique incluant des recommandations claires, quant à la définition d'un processus de justice transitionnelle, a été validé par les autorités ; le Gouverneur a affirmé son engagement dans leur exécution. Le plaidoyer et l'assistance technique se poursuivent pour la mise en place d'un comité de rédaction d'un avant-projet d'édit portant création de la Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation, avancée importante pour le droit à la vérité.

La formation de 15 journalistes sur les techniques d'informations et pratiques journalistiques sensibles aux conflits, la production et la diffusion de 30 émissions radiophoniques sur les thématiques de paix, réconciliation et cohésion sociale et l'appui technique et matériel à 4 radios communautaires contribuent directement à améliorer l'accès des communautés à une information de qualité. L'établissement de 30 clubs d'écoute avec 360 membres (12 membres chacun), permet de poursuivre les discussions sur les thématiques des émissions diffusées. Ils jouent un rôle essentiel d'amplificateur des dynamiques de pacification au niveau communautaire.

L'opérationnalisation de 40 Comités Locaux de Paix et Développement avec 480 membres (12 membres chacun) et la formation de leurs membres sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace contribuent à la résolution pacifique des conflits communautaires. Ils répondent à une double logique : pacification et planification locale de développement. Les Comités Locaux de Paix et Développement (CLPD) seront responsables du suivi des travaux de réhabilitation des infrastructures communautaires et de la coordination des interventions de développement.

Une étude anthropologique sur les mécanismes alternatifs de règlement des conflits (MARC) a été réalisée afin d'analyser leur nature et fonctionnement, les modalités et motivations de recours des communautés. Les MARC jouissent d'une plus grande confiance que les juridictions, notamment en raison de la facilité d'accès physique (proximité), social (compréhension et langage commun) et financier. Ils correspondent à des mécanismes de pacification, surtout en raison de la faiblesse de l'autorité de l'Etat. Comme prévu dans la

PNRJ, le rôle des MARC pourrait être promu tout en garantissant des relations de collaboration fortes avec les juridictions pour reconnaître ce pluri-juridisme au service de la paix.

Inclusion des jeunes, de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans le résultat 2:

Une attention particulière est portée à la participation des femmes/filles lors des consultations populaires et notamment la prise en compte de leurs besoins et demandes spécifiques en matière de justice. Cela d'autant plus que ces femmes sont parmi les principales victimes des violences commises. Ainsi, 48% des personnes consultées sont des femmes (553). De même, le principe d'égalité des genres a également guidé la sélection des équipes consultatives et des membres du comité de pilotage.

Les femmes et les filles jouent un rôle essentiel dans la pacification et la résolution des conflits d'où leur promotion et participation au sein des CLPD, comptant au total 480 membres dont 105 femmes et 120 jeunes filles, et des Clubs d'écoute comptant au total 360 membres dont 110 femmes et 17 filles. Il s'agit ainsi de promouvoir leur participation et de renforcer leurs capacités d'expression et d'influence publique.

Résultat 3 : Les échanges commerciaux entre les communautés sont redynamisés et contribuent à la réintégration socioéconomique des personnes affectées par le conflit

Etat actuel des progrès du résultat : **OFF TRACK**

Résumé de progrès :

La consolidation de la paix ne peut se limiter au processus de justice transitionnelle mais doit aussi tenir compte de la nécessité de relancer l'économie locale puisque le manque de développement et la faiblesse des revenus sont des causes de conflit.

La réhabilitation des infrastructures communautaires via les travaux HIMO s'inscrit dans cette double logique : développement de la province et augmentation des revenus à court et long termes. Des consultations communautaires ont été conduites conjointement avec les autorités pour identifier les infrastructures communautaires à réhabiliter : routes de dessertes agricoles et infrastructures de franchissement.

Les travaux de réhabilitation n'ont pas encore commencé en raison de la contestation conduisant à l'annulation du premier processus de sélection des ONG locales. Sur la base de critères objectifs et transparents, notamment liés à leur expertise et capacités techniques, un roster a été constitué au début de l'année 2020. Le processus de sélection et contractualisation des ONG partenaires est en cours de finalisation ; les travaux seront ainsi concentrés sur une période 75 jours à partir du mois de juillet.

L'approche HIMO contribue à l'augmentation des revenus car les bénéficiaires directs perçoivent un salaire journalier et constituent au fur et à mesure un capital pour ensuite développer une activité génératrice de revenus.

Les CLPD seront impliqués dans le processus de sélection des bénéficiaires selon des critères consensuels, objectifs et transparents, et dans le suivi des travaux de réhabilitation.

Trois experts nationaux ont été recrutés pour identifier les chaînes de valeurs porteuses et les interventions à développer afin de relancer durablement l'économie locale à travers la création d'emplois et de revenus durables et l'augmentation de la productivité.

Ainsi, trois coopératives territoriales agricoles, composées de 1000 fermiers, ont été mises en place. Des intrants agricoles spécifiques seront mis prochainement à leur disposition. Les autorités engagées dans le processus ont affecté des bureaux, des dépôts de stockages et 3 marchés aux 3 coopératives agricoles. Il s'agit de favoriser l'amélioration de la productivité agricole, l'écoulement des produits et l'augmentation des revenus.

Une évaluation des pratiques locales d'élevage et du profil des éleveurs a été réalisée ainsi que le développement d'un plan de renforcement des capacités des éleveurs locaux, incluant notamment l'acquisition de vaches laitières et la structuration de coopératives d'éleveurs. Il s'agit de pouvoir développer une nouvelle chaîne de valeur au sein de la province et ainsi augmenter l'autonomie des communautés.

Le diagnostic des PME permet de définir un processus de renforcement des capacités de leurs personnels, notamment en matière de gestion. Il s'agit ainsi de promouvoir l'entrepreneuriat et de favoriser la création d'emplois durables, notamment en faveur des femmes et des jeunes.

Inclusion des jeunes, de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans le résultat 3:

250 jeunes filles (moins de 25 ans) et 250 femmes (plus de 30 ans) membres des coopératives agricoles, bénéficient d'un hectare de terre et devront recevoir des intrants agricoles pour développer des champs et s'insérer dans les chaînes de valeur agricole. Le projet va faire intervenir les expertises de services de l'Etat pour améliorer cette insertion et soutenir la mutualisation des bonnes pratiques devant renforcer le leadership économique de femmes.

Parmi les 10 PME sélectionnées, 3 PME sont la propriété exclusive de femmes (Unité de production de Vin des Carmélites de Malole, Candys Egg's Farm et Savonnerie Etoile) et les 7 autres sont constituées d'au moins 30% de femmes.

Cet investissement influe sur l'habilitation sociale des femmes en ce sens qu'elle permet aux femmes de se redéployer comme des actrices utiles dans les dynamiques des rapports au sein des ménages.

Alors que les filles sont souvent exposées à des pratiques telles que le mariage précoce, le fait de permettre aux femmes d'accroître leur revenu, permettra une rescolarisation des filles et une réinsertion socio-économique des filles-mères et des femmes veuves victimes d'atrocités, notamment.



Partie III: Questions transversales

<p><u>Suivi :</u></p> <p>Les autorités provinciales sont particulièrement engagées et impliquées dans la mise en œuvre et le suivi du projet, notamment à travers les ateliers de planification, Comité Technique et Comité de Pilotage.</p> <p>Des réunions de coordination sous la présidence du Ministre Provincial du Plan se tiennent régulièrement en présence de toutes les agences d'exécution, des ministères de tutelle, des administrations, des juridictions et de la société civile. Ces réunions sont l'occasion de faire un bilan de l'exécution des activités et de coordonner les interventions futures.</p> <p>En outre, le STAREC a mené une mission de suivi et évaluation des différentes activités menées en 2019 dans les trois territoires d'intervention. Cela démontre une volonté d'engagement et d'appropriation.</p>	<p>Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? Oui</p> <p>Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? Non</p>
<p><u>Evaluation:</u> Est-ce qu'un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? Non</p>	<p>Budget pour évaluation finale : Oui – 49 000 USD</p> <p>Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l'évaluation : Aucun préparatif pour l'évaluation finale n'a été réalisé puisqu'une extension sans coût de 6 mois est envisagée en raison du faible taux d'exécution enregistré à ce jour.</p>
<p><u>Effets catalytiques (financiers):</u></p>	<p>Nom de donateur: Montant (\$): Peacebuilding Fund 6 000 000 USD (projet SSKAT dans les provinces du Kasai Central, Kasai et Tanganyika)</p>
<p><u>Autre:</u></p>	<p>La stratégie du projet repose sur la définition et mise en place d'un processus de justice transitionnelle qui répond à des logiques politiques et temporelles longues ce qui explique le retard enregistré sur certaines activités/résultats.</p>



United Nations
Peacebuilding

La mise en place d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation correspond à un long processus nécessitant de nombreuses actions de plaidoyer et un engagement fort des autorités et de la société civile, ce qui ne correspond pas forcément à la temporalité d'un projet. Cependant, des dynamiques positives sont enregistrées dans ce sens grâce à l'implication de nombreux acteurs.

La faiblesse des institutions judiciaires au niveau provincial et même national est également un frein à la lutte contre l'impunité, notamment à l'ancrage institutionnel de la stratégie de priorisation des poursuites.

Le troisième axe d'intervention connaît un important retard dans la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des infrastructures, pourtant besoin crucial, mais des dynamiques prometteuses de développement économique durable sont enregistrées et demandent à pouvoir être renforcées. Les synergies avec le projet SS-KAT et d'appui au Gouvernement provincial sont ainsi essentielles pour appuyer la relance de l'économie locale de manière durable.

Au vu du retard accumulé et des processus engagés, l'équipe du projet entrevoit la nécessité d'une extension sans coût de 6 mois de la durée de mise en œuvre du projet.



Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR

LA BASE DES INDICATEURS:

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Résultat 1 <i>La Justice est restaurée dans sa fonction de pacificatrice sociale à travers une lutte contre l'impunité efficace et le renforcement des capacités de la chaîne pénale.</i>	Indicateur 1.1 <i>% de la population ayant confiance dans les institutions judiciaires (désagrégé par institution : police et institution judiciaire).</i>	68,1%	70%	<i>Cible 2020 : TBD</i> <i>Processus de suivi :</i> i) réalisation des sondages de perception auprès des populations ; ii) mise en œuvre d'activités favorisant le rapprochement des citoyens de leurs institutions.	OFF TRACK i) Aucune enquête de perception n'a été menée. Mais l'étude anthropologique réalisée sur les MARC au Kasai Central en 2019 a montré que les communautés n'ont pas du tout ou peu confiance dans les institutions judiciaires pour la résolution de leurs litiges (+/-56%). Cette méfiance s'explique essentiellement par l'accès difficile aux juridictions physiquement (absence d'infrastructures), socialement (langage différent ; faible connaissance et compréhension des règles et procédures judiciaires...) et financièrement (coûts élevés ; corruption). ii) Des activités de sensibilisation à la doctrine de police de proximité contribuent à renouer le dialogue entre les forces de sécurité et les communautés. De même, les audiences foraines et les missions d'enquête contribuent au rapprochement de la justice des justiciables.	Le processus de contractualisation avec l'université de Kananga a pris beaucoup de temps en raison de l'interdépendance de plusieurs projets et de la nécessité d'activités préliminaires de formations des universités partenaires. Ainsi, les sondages de perception n'ont pu être menés régulièrement. Il est prévu de pouvoir accélérer la contractualisation et ainsi réaliser les sondages de perception, notamment pour l'évaluation finale.
	Indicateur 1.2	0	20	<i>Cible 2020 : 2</i>	OFF TRACK	Les juridictions font face à de nombreux défis

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	<i>Nombre de dossiers de crimes internationaux et/ou grave dont le traitement a respecté les principes d'un procès équitable (droit à la défense, principe de légalité, indépendance, impartialité).</i>			<i>Processus de suivi :</i> i) appui à la mise en œuvre de la stratégie provinciale de poursuite ; ii) monitoring des procès.	<p>i) Le projet appuie la mise en œuvre de la stratégie de priorisation des poursuites à travers un appui technique et opérationnel aux missions d'enquête et audiences foraines. Le projet veille au respect des principes fondamentaux d'un procès équitable, en particulier du droit de la défense. Le procès en cours dans le cadre de l'affaire de l'assassinat des deux experts des Nations Unies et de leurs 4 accompagnateurs, fait l'objet d'un suivi particulier. Tous les prévenus disposent d'une assistance judiciaire gratuite, notamment grâce à la collaboration avec le Barreau de Kananga.</p> <p>ii) Malheureusement, le délai de traitement des affaires est particulièrement lent en raison de la faiblesse des ressources humaines et opérationnelles des juridictions pour l'instruction des dossiers. En outre, les ingérences politiques et de la hiérarchie militaire dans les instructions fragilisent l'indépendance et l'impartialité de la justice et peuvent même conduire au blocage de certains dossiers puisque des principaux suspects</p>	<p>opérationnels et un déficit de ressources humaines qui ne leur permet pas de poursuivre plusieurs dossiers en même temps.</p> <p>La pandémie à COVID-19 a aggravé le retard dans les missions d'enquête et audiences foraines planifiées durant le semestre en cours.</p>



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					ont été promus et mutés dans d'autres provinces de la RDC.	
	Indicateur 1.3 % de la population ayant recours à la justice formelle pour résoudre leurs conflits judiciaires.	4%	10%	Cible 2020 : TBD Processus de suivi : i) réalisation des sondages de perception auprès des populations ; ii) mise en œuvre d'activités de sensibilisation sur l'accès à la justice ; iii) renforcement des passerelles de collaboration entre les MARC et les juridictions.	OFF TRACK i) Aucune enquête de perception n'a été menée. Mais l'étude anthropologique réalisée sur les MARC au Kasai Central en 2019 a montré que la prévalence des litiges est importante (51% des ménages affirment avoir connu un litige au cours des 5 dernières années). Les conflits sont majoritairement liés à des atteintes aux biens (36%), à la terre (24%), à des atteintes aux personnes (14%) et des crimes (10%). Dans la majorité des cas, les populations ont recours au MARC pour la résolution de leur conflit. Cependant, en cas de conflit avec l'Etat ou un agent de l'Etat, la population s'adresse majoritairement aux forces de sécurité (50%) ou aux tribunaux (35%) plutôt qu'aux chefs locaux (9%). ii) Des activités de sensibilisation sont régulièrement menées sur le processus de justice transitionnelle et d'accès à la justice, notamment via les radios communautaires et la diffusion de	Le processus de contractualisation avec l'université de Kananga a pris beaucoup de temps en raison de l'interdépendance de plusieurs projets et de la nécessité d'activités préliminaires de formations des universités partenaires. Ainsi, les sondages de perception n'ont pu être menés régulièrement. Il est prévu de pouvoir accélérer la contractualisation et ainsi réaliser les sondages de perception, notamment pour l'évaluation finale.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					<p>tables-rondes radiophoniques. Ainsi, 465 victimes ont été sensibilisées sur l'accès à la justice.</p> <p>iii) L'étude sur les MARC propose des pistes de réflexion sur cette complémentarité entre les MARC et les juridictions et le pluri-juridisme qui en résulte de facto. La PNRJ évoque également cette problématique de collaboration. Les réflexions vont être poursuivies dans ce sens.</p>	
	Indicateur 1.4 : <i>% de la population affirmant que la justice est indépendante et impartiale.</i>	1%	5%	<p>Cible 2020 : TBD</p> <p>Processus de suivi : i) réalisation des sondages de perception auprès des populations ; ii) monitoring des procès.</p>	<p>OFF TRACK</p> <p>i) Aucune enquête de perception n'a été menée.</p> <p>ii) Le projet veille au respect des principes fondamentaux d'un procès équitable. Cependant il demeure des faiblesses structurelles importantes, notamment qui facilitent les ingérences politiques et de la hiérarchie militaire ayant un impact direct sur l'indépendance et l'impartialité de la justice.</p>	<p>Le processus de contractualisation avec l'université de Kananga a pris beaucoup de temps en raison de l'interdépendance de plusieurs projets et de la nécessité d'activités préliminaires de formations des universités partenaires. Ainsi, les sondages de perception n'ont pu être menés régulièrement. Il est prévu de pouvoir accélérer la</p>



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
						contractualisation et ainsi réaliser les sondages de perception, notamment pour l'évaluation finale.
<u>Produit 1.1</u> Les capacités techniques et opérationnelles de la police sont renforcées en vue d'assurer la protection des populations et la diminution des conflits.	Indicateur 1.1.1. La PNC au cours des interpellations, des gardes-à-vues et la gestion des foules, respectent les droits de l'homme.	46%	70%	Cible 2020 : TBD <i>Processus de suivi</i> : i) monitoring des violations alléguées contre les membres de la PNC ; ii) formation des agents de la PNC.	OFF TRACK i) Au total, 85 violations des droits humains alléguées aux agents de la PNC ont été enregistrées pour l'année 2019. Entre janvier et avril 2020, 52 violations ont été enregistrées contre 29 violations pour la même période en 2019. Il y a donc une nette augmentation des violations de droits humains alléguées aux agents de la PNC. ii) En 2019, 25 commandants des commissariats de la PNC de la province du Kasai Central ont été formés comme formateur ; ils disposent des connaissances et techniques de base pour remplir leur mandat dans le respect des droits de l'homme. 17 motos et accessoires ont également été remis aux commissariats des différents territoires pour faciliter leur mobilité.	Le contexte politique et sécuritaire demeure particulièrement précaire avec la résurgence de quelques poches de résistance. La police fait face à des défis structurels liés au manque de ressources humaines qualifiées et de ressources opérationnelles. Une formation additionnelle est prévue pour cette année mais elle a dû être retardée en raison de la pandémie COVID-19 et des mesures de prévention mises en place.

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	Indicateur 1.1.2 % d'officiers de police ayant une connaissance accrue des droits humains en matière de prévention et protection.	0%	40%	<i>Cible 2020</i> : TBD <i>Processus de suivi</i> : i) formation des agents de la PNC ; ii) enquête sur l'acquisition des connaissances.	OFF TRACK i) En 2019, 25 commandants des commissariats de la PNC de la province du Kasai Central ont été formés comme formateurs sur les techniques de maintien et rétablissement d'ordre public, gestes techniques et professionnels d'interventions et sur la déontologie policière. 150 officiers de police ont également été sensibilisés sur les droits humains et les violences sexuelles. ii) Une enquête sur les connaissances doit être menée en fin de projet.	Le contexte politique et sécuritaire demeure particulièrement précaire avec la résurgence de quelques poches de résistance. La police fait face à des défis structurels liés aux manques de ressources humaines qualifiées et de ressources opérationnelles. Une formation additionnelle est prévue pour cette année mais elle a dû être retardée en raison de la pandémie COVID-19 et des mesures de prévention mises en place.
	Indicateur 1.1.3 : % des recommandations issues des	0	60%	<i>Cible 2020</i> : 40% <i>Processus de suivi</i> : i) réalisation de missions	OFF TRACK i) Aucune mission d'inspection interne et externe n'a été réalisée au cours de l'exécution du projet.	Plusieurs missions ont été planifiées mais finalement reportées en raison de problèmes d'agenda et de



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	missions d'inspection interne et externe des commissariats et cachots mises en œuvre.			d'inspection interne et externe ; ii) suivi de l'exécution des recommandations.		disponibilité des financements à Kananga dans les délais pour permettre aux individus de se déplacer.
	Indicateur 1.1.4 : % de réduction des conflits dans chacune des zones couvertes par une unité de police de proximité.	0	30%	Cible 2020 : TBD Processus de suivi : i) activité de sensibilisation des populations sur la police de proximité ; ii) analyse régulière des dynamiques de conflit et partage d'informations continu avec la MONUSCO (notamment SSU) ; iii) sondage sur la perception de la police et de sentiment de sécurité.	OFF TRACK i) Une activité de sensibilisation sur la doctrine de police de proximité a été menée à Nianza, commune particulièrement marquée par les violences notamment entre les forces de sécurité et les miliciens. Cette activité a permis de renouer un certain dialogue entre les communautés et les forces de sécurité. Il faut tout de même noter une augmentation nette des violations des droits humains alléguées contre des membres de la PNC pour la période janvier à avril 2020 par rapport à l'année précédente, ce qui peut nuire à la confiance des populations. ii) La province du Kasai Central semble bénéficier d'une certaine stabilisation et pacification. Même	Le processus de contractualisation avec l'université de Kananga a pris beaucoup de temps en raison de l'interdépendance de plusieurs projets et de la nécessité d'activités préliminaires de formations des universités partenaires. Ainsi, les sondages de perception n'ont pu être menés régulièrement. Il est prévu de pouvoir accélérer la contractualisation et ainsi réaliser les sondages de



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					<p>si les tensions intra- et intercommunautaires sont encore latentes en raison de la précarité économique de nombreuses personnes. Ainsi, certaines milices seraient en train de se reconstituer.</p> <p>De même, la pandémie COVID-19 et les difficultés économiques conséquentes font percevoir un regain de tensions et de violences dans les quartiers.</p> <p>iii) Le sondage de perception sera réalisé à la fin du projet.</p>	<p>perception, notamment pour l'évaluation finale.</p> <p>Le contexte politique et sécuritaire demeure particulièrement précaire avec la résurgence de quelques poches de résistance.</p> <p>Une session de sensibilisation est prévue pour cette année mais elle a dû être retardée en raison de la pandémie COVID-19 et des mesures de prévention mises en place.</p>
Produit 1.2 L'offre de justice pénale est améliorée ce qui contribue à lutter efficacement	Indicateur 1.2.1 : Existence d'une stratégie de priorisation des dossiers internationaux et/ou graves.	0	1	Cible 2020 : 1 Processus de suivi : i) Elaboration de la stratégie provinciale de priorisation des poursuites ; ii) suivi de la mise en œuvre de la	ACHIEVED i) Un atelier participatif et inclusif avec les autorités judiciaires provinciales et nationales et les partenaires techniques et financiers a été organisé en juillet 2019 pour définir une stratégie provinciale de priorisation des poursuites, selon la	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
contre l'impunité des auteurs de crimes internationaux et/ou graves.				stratégie provinciale des poursuites.	<p>méthodologie développée à l'Est en 2015/2016, et qui s'aligne sur la PNRJ.</p> <p>Il s'agit d'un outil stratégique de planification tenant compte des ressources limitées et dont l'objectif est d'obtenir une idée de l'ampleur des violations et de leurs caractéristiques.</p> <p>Au total, 14 dossiers prioritaires de crimes internationaux ont été identifiés pour le Kasai Central et le Kasai.</p> <p>ii) Son exécution et son suivi sont assurés à travers le cadre de coordination provincial, dont les termes de référence ont été adoptés.</p>	
	Indicateur 1.2.2: Nombre de dossiers relatifs à des crimes internationaux et/ou graves faisant l'objet d'un traitement.	19	30	<p>Cible 2020 : 7 dossiers font l'objet d'un traitement – dont 3 décisions judiciaires et 4 d'instruction ou fixation.</p> <p>Processus de suivi : i) exécution de la stratégie provinciale de priorisation des poursuites ; ii) appui</p>	<p>ON TRACK</p> <p>i) La stratégie provinciale de priorisation des poursuites fait l'objet d'un suivi rapproché conjoint des autorités judiciaires et des partenaires techniques et financiers (PTF).</p> <p>ii) Deux dossiers prioritaires sont en cours de procès devant la Cour Militaire à Kananga ; il peut donc être espéré deux décisions judiciaires prochainement.</p>	<p>Les juridictions font face à de nombreux défis logistiques et un déficit de ressources humaines qui ne leur permet pas de poursuivre plusieurs dossiers en même temps.</p> <p>La pandémie à Covid-19 a aggravé le retard dans les missions d'enquête et</p>



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
				aux missions d'enquête et audiences foraines.	De même, deux autres dossiers sont en fixation, dont l'Affaire Lwiza (qui a fait l'objet d'une demande d'appui pour une audience foraine). En 2019, le dossier prioritaire Mulombodji a fait l'objet de deux missions d'enquêtes permettant l'identification et l'audition de 381 victimes et témoins. De même, l'affaire Nganza a fait l'objet de deux missions d'enquête conduisant à l'identification et audition de 886 victimes et témoins.	audiences foraines planifiées durant le semestre en cours.
	Indicateur 1.2.3 : Nombre de dossiers de crimes internationaux et/ou graves ayant fait l'objet d'une décision judiciaire (désagrégé par type de décision).	1	12	Cible 2020 : 3 décisions judiciaires rendues au premier degré. <i>Processus de suivi :</i> i) suivi et coordination de l'exécution de la stratégie provinciale de priorisation des poursuites ; ii) 4 dossiers sont en cours de procès ou en fixation, 3 décisions judiciaires	OFF TRACK i) La stratégie provinciale de priorisation des poursuites fait l'objet d'un suivi rapproché conjoint des autorités judiciaires et des PTF. ii) Aucune audience foraine n'a été appuyée en 2019 ; une seule demande d'appui a été transmise au PNUD à la fin de l'année. Cependant, deux dossiers prioritaires sont en cours de procès devant la Cour militaire à Kananga ; il peut donc être espéré deux décisions judiciaires prochainement.	Les juridictions font face à de nombreux défis logistiques et un déficit de ressources humaines qui ne leur permettent pas de poursuivre plusieurs dossiers en même temps. La pandémie à Covid-19 a aggravé le retard dans les missions d'enquête et audiences foraines



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
				pourraient être rendues en 2020 par les autorités judiciaires.	De même, deux autres dossiers sont en fixation, dont l'Affaire Lwiza (qui a fait l'objet d'une demande d'appui pour une audience foraine).	planifiées durant le semestre en cours.
	Indicateur 1.2.4 : Nombre de dossiers traités dans des délais raisonnables.	1	8	Cible 2020 : 1 <i>Processus de suivi :</i> i) suivi et coordination de l'exécution de la stratégie provinciale de priorisation des poursuites ; ii) appui aux instructions et audiences foraines.	OFF TRACK i) La stratégie provinciale de priorisation des poursuites fait l'objet d'un suivi rapproché conjoint des autorités judiciaires et des PTF. ii) Aucune audience foraine n'a été appuyée en 2019 ; une seule demande d'appui a été transmise au PNUD à la fin de l'année. Les délais d'instruction et de traitement des dossiers sont particulièrement lents en raison des complexités des procédures mais également du manque de ressources humaines, techniques et opérationnelles des juridictions.	Les juridictions font face à de nombreux défis logistiques et un déficit de ressources humaines qui ne leur permettent pas de poursuivre plusieurs dossiers en même temps. La pandémie à COVID-19 a aggravé le retard dans les missions d'enquête et audiences foraines planifiées durant le semestre en cours.
Produit 1.3 Les victimes de crimes internationaux	Indicateur 1.3.1 : Nombre de victimes ayant bénéficié d'une assistance	0	1200 femmes ; 700 enfants victimes de violences,	Cible 2020 : 2000 victimes bénéficient d'une assistance	ON TRACK i) 1267 victimes et témoins ont été identifiés et auditionnés lors des missions d'enquête réalisées dans le cadre des affaires prioritaires Mulombodji	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
et/ou graves et les personnes les plus vulnérables bénéficient d'une assistance judiciaire et juridique de qualité et sont informés sur leurs droits.	judiciaire et juridique gratuite de qualité.		300 enfants en conflit avec la loi.	<i>Processus de suivi</i> : i) accompagnement des victimes et témoins lors des missions d'enquête.	et Nganza. Ils ont bénéficié d'une assistance judiciaire de la part des avocats du Barreau ainsi que d'un accompagnement psychosocial.	
	Indicateur 1.3.2 : Nombre de prévenus ayant bénéficié d'une assistance judiciaire et juridique gratuite de qualité.	23	100	Cible 2020 : 100 prévenus bénéficiant d'une assistance judiciaire <i>Processus de suivi</i> : i) assistance judiciaire des personnes poursuivies pour des crimes internationaux.	OFF TRACK i) Dans le cadre des dossiers prioritaires relatifs à l'assassinat des deux experts des Nations Unies et de leurs quatre accompagnateurs, les 23 prévenus poursuivis pour crimes de guerre sont assistés par les avocats du Barreau de Kananga. Il s'agit de garantir le respect du droit à la défense comme principe fondamental d'un procès équitable.	Les juridictions font face à de nombreux défis logistiques et un déficit de ressources humaines qui ne leur permet pas de poursuivre plusieurs dossiers en même temps. La pandémie à Covid-19 a aggravé le retard dans les audiences foraines planifiées durant le semestre en cours.
	Indicateur 1.3.3 : Nombre de détenus préventifs ayant bénéficié d'une	0	50	Cible 2020 : 50 détenus préventifs bénéficiant d'une assistance judiciaire.	OFF TRACK i) Aucune mission d'inspection n'a été menée.	Plusieurs missions ont été planifiées mais finalement reportées en raison de problèmes d'agenda et de



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	assistance judiciaire.			<i>Processus de suivi</i> : i) réalisation de mission d'inspection interne et externe dans les établissements pénitentiaires ; ii) tenue des chambres de conseil.	ii) Aucune chambre de conseil organisée dans les établissements pénitentiaires.	disponibilité des financements.
	Indicateur 1.3.4 : % de bénéficiaires de l'assistance juridique/judiciaire gratuite satisfaits du service rendu.	0	80%	Cible 2020 : 80% <i>Processus de suivi</i> : i) assistance judiciaire gratuite fournie ; ii) mise en place d'un outil d'évaluation de satisfaction des bénéficiaires.	OFF TRACK i) 1267 victimes et témoins ont bénéficié d'une assistance judiciaire en phase pré-juridictionnelle ; 23 individus poursuivis pour crimes de guerre bénéficient d'une assistance judiciaire gratuite au cours du procès. ii) Aucun mécanisme d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires n'a été mis en place. Cela sera réalisé lors de l'évaluation finale.	Aucun mécanisme d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires n'a été mis en place. Cela sera réalisé lors de l'évaluation finale.
	Indicateur 1.3.5: Nombre de dossiers déposés en justice dont la documentation a	0	2	Cible 2020 : 2 <i>Processus de suivi</i> : i) renforcement des capacités des ONG sur la	OFF TRACK i) En partenariat avec l'ONG TRIAL International, les membres d'organisation de la société civile ont été formés sur la documentation des crimes	Le processus de sélection des ONG de droits humains a été annulé en raison de la contestation des ONG locales.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	été réalisée par une ONG ou une organisation de la société civile ont fait l'objet d'une décision judiciaire.			documentation des violations graves des droits humains ; ii) monitoring des dossiers enregistrés en justice à la suite de la documentation d'une ONG.	internationaux à travers la qualification/définition des crimes internationaux, la planification d'une documentation de crime international, la description et les techniques de documentation, les techniques d'entretiens avec les victimes et de collecte/conservation des données. La formation a été réalisée selon l'approche 'learning by doing' à travers de nombreux exercices pratiques. Cette formation pourrait être complétée par de nouvelles sessions. ii) Les ONG et organisations de la société civile, en particulier ONG CBED, LIZADEEL et FMMDK ont largement contribué à la documentation des éléments de crimes dans les affaires Mulombodji et Nganza en étroite partenariat avec les autorités judiciaires.	Le projet a ainsi adapté ses interventions à travers un atelier de formation spécifique. Il est également prévu de pouvoir réaliser des synergies avec les programmes mis en œuvre dans la province <i>TRIAL International</i> et <i>Physicians for Human Rights</i> afin de maximiser notre impact dans ce domaine et pouvoir renforcer conjointement les organisations de la société civile.
	Indicateur 1.3.6 : % des communautés ciblées ayant une connaissance développée des	0	40%	Cible 2020 : TBD <i>Processus de suivi :</i> i) activité de sensibilisation des communautés sur les droits et les mécanismes	OFF TRACK i) Des activités de sensibilisation sur l'accès à la justice et les mécanismes de protection des droits ont été menées auprès des communautés et de la société civile. Ainsi, 465 victimes ont été	La mise en place d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation correspond à un long processus nécessitant de nombreuses

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	mécanismes judiciaires assurant la protection de leurs droits.			de protection ; ii) évaluation de l'acquisition de connaissance auprès des communautés.	sensibilisées sur l'accès à la justice. Ces sensibilisations sont également relayées par les radios communautaires. ii) L'évaluation de l'acquisition des connaissances sera menée à la fin du projet.	actions de plaidoyer et un engagement fort des autorités et de la société civile. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des sensibilités avant de mener des actions de sensibilisation globales. Une session de sensibilisation est prévue pour cette année mais elle a dû être retardée en raison de la pandémie COVID-19 et des mesures de prévention mises en place.
Produit 1.4 La redevabilité des acteurs de la chaîne pénale est renforcée et contribue à accroître la	Indicateur 1.4.1 : % d'individus en détention préventive illégale libérés à la suite de missions d'inspections.	0	60%	Cible 2020 : 60% <i>Processus de suivi :</i> i) réalisation de mission d'inspection interne et externe dans les établissements	OFF TRACK i) Aucune mission d'inspection n'a été menée. Cependant, 80 'miliciens démobilisés' dont 5 femmes incarcérés pour des simples faits de participation à un mouvement insurrectionnel ont bénéficié de mesures de libération prises par l'Auditeur Militaire Général de Kinshasa lors	Plusieurs missions ont été planifiées mais finalement reportées en raison de problèmes d'agenda et de disponibilité des financements.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
légitimité et la confiance de la population dans les institutions.				pénitentiaires ; ii) tenue des chambres de conseil.	d'une de ses missions à Kananga au cours de l'année 2019. ii) Aucune chambre de conseil organisée dans les établissements pénitentiaires.	
	Indicateur 1.4.2 : % de recommandations mises en œuvre à la suite de missions d'inspection et de contrôle interne et externe au sein des juridictions.	0	70%	Cible 2020 : TBD Processus de suivi : i) réalisation de missions d'inspection interne et externe ; ii) suivi de l'exécution des recommandations.	OFF TRACK i) Aucune mission d'inspection interne et externe n'a été réalisée.	Résultat dépendant de la réalisation d'activités préliminaires à ce jour non réalisées. Plusieurs missions d'inspection ont été planifiées mais finalement reportées en raison de problèmes d'agenda et de disponibilité des financements. Ainsi, les missions de suivi ne peuvent être réalisées que par la suite.
	Indicateur 1.4.3 : Nombre de dossiers déposés devant la chambre	0	10	Cible 2020 : 10 Processus de suivi : i) suivi du dépôt de dossiers	ON TRACK	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	provinciale de discipline.			au niveau des chambres de discipline.	i) 5 dossiers ont été déposés auprès de la chambre de discipline de Kananga et 2 dossiers ont été déposés à Tshikapa.	
	Indicateur 1.4.4: % de décisions rendues par la chambre provinciale de discipline sur les dossiers déposés.	0	50%	Cible 2020 : 50% <i>Processus de suivi :</i> i) appui aux chambres de disciplines pour le traitement des dossiers déposés ; ii) nombre de décisions rendues dans le cadre des dossiers déposés.	ON TRACK i) Les chambres de discipline de Kananga et de Tshikapa ont bénéficié d'un appui technique et logistique pour permettre leur siège. ii) Trois décisions, 43% (deux décisions à Kananga et une décision à Tshikapa) ont été rendues par les chambres de discipline dans le cadre des dossiers déposés. Il est prévu de pouvoir appuyer encore les chambres de discipline pour le traitement des autres dossiers en attente.	
Résultat 2 <i>Les différentes communautés et groupes ethniques coexistent</i>	Indicateur 1 : % des membres des communautés interviewés qui rapportent une meilleure	93.8%	96%	Cible 2020 : TBD <i>Processus de suivi :</i> i) réalisation d'activités de rapprochement communautaires et cohésion sociale ; ii)	OFF TRACK i) 40 CLPD ont été mis en place et leurs membres ont été formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace. Ils contribuent à la résolution pacifique des conflits au sein de la communauté. En outre, 30	Le contexte politique et sécuritaire demeure particulièrement précaire avec la résurgence de quelques poches de résistance.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
<i>pacifiquement grâce à des mécanismes de médiation et de transformation des conflits enracinés localement</i>	collaboration au-delà des divisions.			analyse régulière des dynamiques de conflit et partage d'informations continu avec la MONUSCO (notamment SSU) ; iii) sondage de perception.	clubs d'écoute ont été mis en place ; ainsi leurs 360 membres peuvent poursuivre les discussions sur les thématiques évoquées lors des émissions radiophoniques diffusées. Ces différents mécanismes renforcent le dialogue intracommunautaire. ii) La province du Kasai Central semble bénéficier d'une certaine stabilisation et pacification. Même si les tensions intra- et intercommunautaires sont encore latentes en raison de la précarité économique de nombreuses personnes. Ainsi, certaines milices seraient en train de se reconstituer. iii) Aucun sondage de perception n'a été mené auprès des communautés ; cela sera fait lors de l'évaluation finale du projet. Les membres des communautés d'intervention déclarent qu'ils ont de bonnes relations avec les CLPD.	Le processus de contractualisation avec l'université de Kananga a pris beaucoup de temps en raison de l'interdépendance de plusieurs projets et de la nécessité d'activités préliminaires de formations des universités partenaires. Ainsi, les sondages de perception n'ont pu être menés régulièrement. Il est prévu de pouvoir accélérer la contractualisation et ainsi réaliser les sondages de perception, notamment pour l'évaluation finale.
	Indicateur 2 : % des membres des communautés	87.9%	92%	<i>Cible 2020</i> : TBD	OFF TRACK	Le contexte politique et sécuritaire demeure particulièrement précaire avec la résurgence de



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	qui se sentent en confiance d'aborder leurs conflits de façon pacifique.			<i>Processus de suivi</i> : i) réalisation d'activités de rapprochement communautaires et cohésion sociale ; ii) analyse régulière des dynamiques de conflit et partage d'informations continu avec la MONUSCO (notamment SSU) ; iii) sondage de perception.	<p>i) 40 CLPD ont été mis en place et leurs membres ont été formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace. Ils contribuent à la résolution pacifique des conflits au sein de la communauté. Ils contribuent au renforcement du dialogue intracommunautaire.</p> <p>ii) La province du Kasai Central semble bénéficier d'une certaine stabilisation et pacification. Même si les tensions intra- et intercommunautaires sont encore latentes en raison de la précarité économique de nombreuses personnes. Ainsi, certaines milices seraient en train de se reconstituer.</p> <p>iii) Aucun sondage de perception n'a été mené auprès des communautés ; il sera mené lors de l'évaluation finale du projet.</p>	<p>quelques poches de résistance.</p> <p>Le processus de contractualisation avec l'université de Kananga a pris beaucoup de temps en raison de l'interdépendance de plusieurs projets et de la nécessité d'activités préliminaires de formations des universités partenaires. Ainsi, les sondages de perception n'ont pu être menés régulièrement.</p> <p>Il est prévu de pouvoir accélérer la contractualisation et ainsi réaliser les sondages de perception, notamment pour l'évaluation finale.</p>
	Indicateur 3 :	24.4%	30%	<i>Cible 2020</i> : 30%	ON TRACK	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	% de la population qui a confiance dans les mécanismes de médiation ou transformation des conflits pour résoudre leurs conflits.			<i>Processus de suivi</i> : i) renforcement des capacités des CLPD; ii) renforcement des capacités des MARC; iii) sondage de perception.	<p>i) 40 CLPD ont été mis en place et leurs membres ont été formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace. Ils contribuent à la résolution pacifique des conflits au sein de la communauté. Ils contribuent au renforcement du dialogue intracommunautaire.</p> <p>ii) L'étude anthropologique réalisée sur les MARC en 2019 a montré que les communautés avaient une très grande confiance dans les MARC, en particulier dans les chefs de village (89,7%) pour la résolution de leurs conflits (excepté lorsque cela implique un agent de l'Etat). Il s'agit de pouvoir poursuivre les activités avec les MARC et renforcer les capacités de leurs acteurs ainsi que la collaboration avec les juridictions.</p> <p>iii) Aucun sondage de perception n'a été mené auprès des communautés ; il sera mené lors de l'évaluation finale du projet.</p>	
Produit 2.1	Indicateur 2.1.1 : % des membres	97%	98%	<i>Cible 2020</i> : TBD	OFF TRACK	La mise en place d'une Commission Provinciale

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
<p>Les individus et les communautés affectées par le conflit disposent d'informations crédibles - droit à la vérité.</p>	des communautés et % des familles qui sont informés sur les crimes et les victimes.			<p><i>Processus de suivi</i> : i) exécution de la stratégie de priorisation des poursuites; ii) sensibilisation des victimes et de la société civile en matière d'accès à la justice; iii) appui au processus d'établissement de la CVR.</p>	<p>i) La stratégie de priorisation des poursuites définie et les poursuites judiciaires engagées dans le cadre des dossiers prioritaires permettront aux victimes d'obtenir des informations/vérités sur les crimes commis, les circonstances et motivations de ces-derniers. Pour le moment, deux dossiers sont en cours de procès et deux dossiers ont fait l'objet de missions d'enquête.</p> <p>ii) Un travail préliminaire de mobilisation des associations des victimes de Nganza, Mulombodi et Tshisuku et Tshimbulu a été commencé en prélude de la tenue des audiences foraines des dossiers prioritaires et les travaux de la CVR.</p> <p>iii) Le plaidoyer et l'assistance technique se poursuivent pour la mise en place d'un comité de rédaction d'un avant-projet d'édit portant création de la Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation.</p>	Vérité, Justice et Réconciliation correspond à un long processus nécessitant de nombreuses actions de plaidoyer et un engagement fort des autorités et de la société civile. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des sensibilités.
	<p>Indicateur 2.1.2: Nombre d'acteurs nationaux et</p>	0	15%	<i>Cible 2020</i> : NA	ACHIEVED	Compte tenu des mesures de restrictions liées à la pandémie COVID-19,



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	provinciaux et % des acteurs des communautés dont les perceptions et besoins sont identifiés et analysés.			<i>Processus de suivi</i> : i) réalisation des consultations populaires ; ii) vulgarisation du rapport des consultations populaires ; iii) suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du rapport des consultations populaires.	<p>i) 1 150 personnes (597 hommes et 553 femmes) ont été consultées sur leurs besoins de justice. Les thématiques de lutte contre l'impunité, garanties de non-répétition, réconciliation, réparation, droit à la vérité ont été abordées. Les consultations populaires ont été organisées du 16 au 23 août 2019, dans les cinq territoires de la province du Kasai Central, dans la ville de Kananga et à Kinshasa auprès des victimes des graves violations des droits de l'homme, des acteurs de la société civile, des acteurs politiques, des associations locales, des leaders religieux etc.</p> <p>Un rapport global des consultations a été produit ; il contient des recommandations précises pour la définition d'un processus de justice transitionnelle au niveau provincial.</p> <p>ii) La cérémonie officielle de remise du rapport des consultations populaires au gouverneur de province a eu lieu le 04 février 2020. Elle a été suivie par une séance de restitution du rapport à Kinshasa auprès des ressortissants du Kasai Central vivant à Kinshasa suivi de sa remise aux</p>	certaines activités de vulgarisation du rapport des consultations n'ont pas eu lieu.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					différentes autorités nationales et certains diplomates, en date du 25 février au 03 mars 2020. iii) Le Gouverneur a affirmé son engagement dans l'exécution des recommandations du rapport. Un plaidoyer continu auprès des différentes autorités est mené.	
	Indicateur 2.1.3 : Nombre de Commission Provinciale Vérité & Réconciliation établie.	0	1	Cible 2020 : 1 <i>Processus de suivi :</i> i) plaidoyer auprès des autorités provinciales du Kasai Central pour l'établissement de la CVR ; ii) adoption du projet d'édit portant création de la CVR ; iii) appui technique et opérationnel à la CVR.	OFF TRACK i) Les consultations populaires ont conduit à l'adoption d'une recommandation en faveur de l'établissement d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation. Le Gouverneur s'est engagé également à sa mise en place. Ainsi, le plaidoyer et l'assistance technique se poursuivent pour la mise en place d'un comité de rédaction d'un avant-projet d'édit portant création de la Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation, avancée importante pour le droit à la vérité. ii) Le Ministère Provincial de la Justice bénéficie d'un appui technique pour la mise en place d'un	La mise en place d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation correspond à un long processus nécessitant de nombreuses actions de plaidoyer et un engagement fort des autorités et de la société civile. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des sensibilités.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					comité restreint chargé de la rédaction d'un avant-projet d'édit portant création d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation (CPVJR). Ce comité est composé d'acteurs étatiques et de la société civile.	
	Indicateur 2.1.4 : Nombre de participants au processus d'établissement d'une Commission Provinciale Vérité & Réconciliation formés sur les mandats et responsabilité de la CVR.	0	100	Cible 2020 : TBD Processus de suivi : i) plaidoyer auprès des autorités provinciales du Kasai Central pour l'établissement de la CVR ; ii) adoption du projet d'édit portant création de la CVR ; iii) appui technique et opérationnel à la CVR.	OFF TRACK i) Les consultations populaires ont conduit à l'adoption d'une recommandation en faveur de l'établissement d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation. Le Gouverneur s'est engagé également à sa mise en place. Ainsi, le plaidoyer et l'assistance technique se poursuivent pour la mise en place d'un comité de rédaction d'un avant-projet d'édit portant création de la Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation, avancée importante pour le droit à la vérité. En outre, des activités de sensibilisation et de formation sur la thématique de la justice transitionnelle ont été menées notamment au niveau de l'Assemblée Provinciale.	La mise en place d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation correspond à un long processus nécessitant de nombreuses actions de plaidoyer et un engagement fort des autorités et de la société civile. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des sensibilités.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					ii) Le Ministère Provincial de la Justice bénéficie d'un appui technique pour la mise en place d'un comité restreint chargé de rédaction d'un avant-projet d'édit portant création d'une Commission Provinciale Vérité, Justice et réconciliation (CPVJR). Ce comité est composé d'acteurs étatiques et de la société civile.	
Produit 2.2 Des mécanismes de réparation matérielle et/ou symbolique des préjudices subis sont mis en place.	Indicateur 2.2.1 : Nombre/Typologie des mécanismes de réparations.	0	5	Cible 2020 : TBD <i>Processus de suivi :</i> i) réalisation des consultations populaires ; ii) réalisation d'un atelier sur les réparations symboliques.	OFF TRACK i) Les consultations populaires réalisées ont également évoqué la question des réparations, notamment des réparations collectives et symboliques. Il s'agit d'une question particulièrement sensible. ii) A la suite d'échange lors de l'atelier de planification des activités 2020 tenu en Novembre 2019 à Kananga, les réflexions des réparations 'symboliques' nécessitent d'être plus approfondies. Ainsi, un atelier de réflexion sera organisé dans cette perspective. En effet, plusieurs participants ont évoqué que l'érection de	Les processus de justice transitionnelle sont particulièrement sensibles avec de nombreuses dimensions à prendre en compte pour ne pas raviver certaines tensions et souffrances. Compte tenu des mesures de restrictions liées à la pandémie COVID-19, l'atelier a dû être reporté.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					monuments pourraient raviver des mauvais souvenirs.	
	Indicateur 2.2.2 : Nombre de participants aux audiences publiques.	0	1500 participants (60% femmes ; 40% jeunes).	Cible 2020 : TBD Processus de suivi : i) réalisation d'audiences publiques.	OFF TRACK i) Aucune activité n'a été menée dans ce sens.	Résultat dépendant de la réalisation d'activités préliminaires à ce jour non réalisées. Les audiences publiques sur la vérité, la justice et la réconciliation seront tenues par la CPJVR une fois qu'elle sera mise en place.
	Indicateur 2.2.3 : % de victimes qui ont bénéficié d'activité de réhabilitation psychosociale et de réintégration sociale.	0	40%	Cible 2020 : 2000 victimes bénéficient d'une assistance. Processus de suivi : i) accompagnement des victimes et témoins lors des missions d'enquête.	ON TRACK i) 1267 victimes et témoins ont été identifiés et auditionnés lors des missions d'enquête réalisées dans le cadre des affaires prioritaires Mulombodji et Nganza. Ils ont bénéficié d'une assistance judiciaire de la part des avocats du Barreau ainsi que d'un accompagnement psychosocial. Des synergies avec le programme JAD (Lutte contre les VBG) sont réalisées, notamment en	



	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					matière de référencement des victimes de violences sexuelles auprès des centres intégrés de services multisectoriels.	
	Indicateur 2.2.4 : Nombre de symboles physiques de mémoire collective érigé par province.	0	3	Cible 2020 : TBD <i>Processus de suivi :</i> i) réalisation des consultations populaires ; ii) réalisation d'un atelier sur les réparations symboliques.	OFF TRACK i) Les consultations populaires réalisées ont également évoqué la question des réparations, notamment des réparations collectives et symboliques. Il s'agit d'une question particulièrement sensible. ii) A la suite d'échange lors de l'atelier de planification des activités 2020 tenu en Novembre 2019 à Kananga, les réflexions des réparations 'symboliques' nécessitent d'être plus approfondies. Ainsi, un atelier de réflexion sera organisé dans cette perspective. En effet, plusieurs participants ont évoqué que l'érection de monuments pourraient raviver des mauvais souvenirs.	Les processus de justice transitionnelle sont particulièrement sensibles avec de nombreuses dimensions à prendre en compte pour ne pas raviver certaines tensions et souffrances. Compte tenu des mesures de restrictions liées à la pandémie COVID-19, l'atelier a dû être reporté.
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1 : % des hommes et des femmes qui	0	20%	Cible 2020 : 25%	ON TRACK	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
<p>Les structures locales de résolution de conflit ont la capacité, la crédibilité et l'opportunité de s'engager effectivement dans la transformation du conflit et la médiation.</p>	<p>sont d'accord ou fortement d'accord que les CLPD sont compétents et crédibles en transformation des conflits et médiation.</p>			<p><i>Processus de suivi</i> : i) mise en place des CLPD ; ii) renforcement des capacités des membres des CLPD; iii) sondage de perception.</p>	<p>i) 40 CLPD ont été mis en place avec 480 membres au total ; chaque CLPD a 12 membres. Au total 105 femmes et 120 jeunes filles sont membres des CLPD.</p> <p>ii) Les membres de 35 CLPD ont été formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace.</p> <p>iii) Aucun sondage de perception n'a été mené auprès des communautés ; il sera mené lors de l'évaluation finale du projet.</p> <p>Les membres des communautés d'intervention déclarent qu'ils ont de bonnes relations avec les CLPD.</p>	
	<p>Indicateur 2.3.2 : % des membres des CLPDs qui peuvent citer au moins deux processus de résolution des</p>	0	50%	<p><i>Cible 2020</i> : 65%</p> <p><i>Processus de suivi</i> : i) mise en place des CLPD ; ii) renforcement des capacités des membres des CLPD; iii) évaluation de</p>	<p>ON TRACK</p> <p>i) 40 CLPD ont été mis en place avec 480 membres au total ; chaque CLPD a 12 membres. Au total 105 femmes et 120 jeunes filles sont membres des CLPD.</p>	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Étapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	conflits qu'ils ont accompagnés.			l'acquisition des connaissances.	<p>ii) Les membres de 35 CLPD (soit 420 personnes) ont été formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace.</p> <p>iii) Selon les évaluations menées à l'issue des sessions de formations, 65% membres des CLPD sont capables de citer des processus de résolution des conflits.</p>	
	Indicateur 2.3.4 : % des CLPD qui démontrent une connaissance accrue en méthodes et techniques de transformation des conflits.	0	50%	<p><i>Cible 2020</i> : 80%</p> <p><i>Processus de suivi</i> : i) mise en place des CLPD ; ii) renforcement des capacités des membres des CLPD; iii) évaluation de l'acquisition des connaissances.</p>	<p>ON TRACK</p> <p>i) 40 CLPD ont été mis en place avec 480 membres au total ; chaque CLPD a 12 membres. Au total 105 femmes et 120 jeunes filles sont membres des CLPD.</p> <p>ii) Les membres de 35 CLPD (soit 420 personnes) ont été formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace.</p> <p>iii) Selon les évaluations menées à l'issue des sessions de formations, 80% membres des CLPD</p>	

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					sont capables de citer des processus de résolution des conflits.	
	Indicateur 2.3.5 : % des membres des CLPD qui rapportent avoir confiance dans les membres des autres groupes ethniques.	0	60%	<i>Cible 2020</i> : TBD <i>Processus de suivi</i> : i) mise en place des CLPD ; ii) renforcement des capacités des membres des CLPD; iii) sondage de perception.	ON TRACK i) 40 CLPD ont été mis en place avec 480 membres au total ; chaque CLPD a 12 membres. Au total 105 femmes et 120 jeunes filles sont membres des CLPD. ii) Les membres de 35 CLPD ont été formés sur les techniques de transformation des conflits, de médiation et la communication efficace. iii) Aucun sondage de perception n'a été mené auprès des communautés. Les membres des communautés déclarent qu'ils ont de bonnes relations avec les CLPD.	Le processus de contractualisation avec l'université de Kananga a pris beaucoup de temps en raison de l'interdépendance de plusieurs projets et de la nécessité d'activités préliminaires de formations des universités partenaires. Ainsi, les sondages de perception n'ont pu être menés régulièrement. Il est prévu de pouvoir accélérer la contractualisation et ainsi réaliser les sondages de perception, notamment pour l'évaluation finale. Les fonds ne sont pas disponibles pour la poursuite des formations en

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
						faveur de cinq CLPD (attente du versement de la deuxième tranche de financement).
	Indicateur 2.3.6 : Nombre d'initiatives implémentées de façon collaborative grâce aux micro-subventions de paix données aux structures des jeunes.	0	6	Cible 2020 : 6 Processus de suivi : i) appui aux activités en faveur de la paix et cohésion sociale.	OFF TRACK i) Aucune activité menée dans ce sens. Mais, une retraite provinciale des jeunes leaders est prévue dans les prochains mois.	Les fonds ne sont pas disponibles pour la réalisation de cette activité (attente du versement de la deuxième tranche de financement).
Produit 2.4 L'accès à l'information relative à la transformation du conflit et à la	Indicateur 2.4.1 : % de participants avec des connaissances augmentées sur les reportages journalistiques	0	60%	Cible 2020 : 60% Processus de suivi : i) renforcement des capacités des journalistes ; ii) évaluation de	ON TRACK i) 15 journalistes de 3 radios communautaires ont été formés sur les techniques d'informations et pratiques journalistiques sensibles aux conflits, la production et la diffusion de 30 émissions	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
médiation par les communautés dans le Kasai Central et Kasai est amélioré.	sensibles aux conflits.			l'acquisition des connaissances.	radiophoniques sur les thématiques de paix, réconciliation et cohésion sociale. ii) 60% des journalistes ont acquis des notions sur les ABCD du journalisme sensible aux conflits.	
	Indicateur 2.4.2 : % des auditeurs des radios enquêtés qui peuvent citer au moins un mécanisme de transformation des conflits et de médiation disponible pour eux.	0	40%	Cible 2020 : 35% Processus de suivi : i) production et diffusion d'émissions sur les thématiques de justice transitionnelle, résolution des conflits et autres ; ii) mise en place de clubs d'écoute ; iii) sondage de perception.	ON TRACK i) 4 radios communautaires ont bénéficié d'un appui technique et opérationnel. 30 émissions radiophoniques ont été produites et diffusées sur les thématiques de paix, réconciliation et cohésion sociale à travers les 4 radios communautaires. Elles contribuent directement à améliorer l'accès des communautés à une information de qualité. ii) 30 clubs d'écoute avec 360 membres (12 membres chacun) ont été mis en place. Ils permettent de poursuivre les discussions sur les sujets évoqués lors des émissions radiophoniques et jouent ainsi un rôle essentiel d'amplificateur des dynamiques de pacification au niveau communautaire.	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					iii) Le sondage de perception sera réalisé lors de l'évaluation finale.	
	<p>Indicateur 2.4.3 : % des auditeurs des radios enquêtés qui affirment avoir accès à l'information approprié sur les efforts de transformation des conflits.</p>	0	40 %	<p><i>Cible 2020</i> : 35%</p> <p><i>Processus de suivi</i> : i) production et diffusion d'émissions sur les thématiques de justice transitionnelle, résolution des conflits et autres ; ii) mise en place de clubs d'écoute ; iii) sondage de perception.</p>	<p>ON TRACK</p> <p>i) 4 radios communautaires ont bénéficié d'un appui technique et opérationnel. 30 émissions radiophoniques ont été produites et diffusées sur les thématiques de paix, réconciliation et cohésion sociale à travers les 4 radios communautaires. Elles contribuent directement à améliorer l'accès des communautés à une information de qualité.</p> <p>ii) 30 clubs d'écoute avec 360 membres (12 membres chacun) ont été mis en place. Ils permettent de poursuivre les discussions sur les sujets évoqués lors des émissions radiophoniques et jouent ainsi un rôle essentiel d'amplificateur des dynamiques de pacification au niveau communautaire.</p> <p>iii) Le sondage de perception sera réalisé lors de l'évaluation finale.</p>	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Produit 2.5 Les mécanismes alternatifs de résolution des conflits et les institutions judiciaires travaillent en complémentarité à rendre justice pour les victimes.	Indicateur 2.5.1: Nombre de décisions rendues par les MARC	0	30	<i>Cible 2020</i> : TBD <i>Processus de suivi</i> : i) réalisation de l'étude anthropologique sur les MARC ; ii) processus de mise en place d'un mécanisme de suivi des décisions des MARC.	ON TRACK i) L'étude anthropologique réalisée sur les MARC au Kasai Central en 2019 a montré que la prévalence des litiges est importante (51% des ménages affirment avoir connu un litige au cours des 5 dernières années). Les conflits sont majoritairement liés à des atteintes aux biens (36%), à la terre (24%), à des atteintes aux personnes (14%) et des crimes (10%). Dans la majorité des cas, les populations ont recours au MARC pour la résolution de leur conflit, puisqu'ils jouissent d'une grande confiance, en particulier dans les chefs de village (89,7%) pour la résolution de leurs conflits. Cependant, en cas de conflit avec l'Etat ou un agent de l'Etat, la population s'adresse majoritairement aux forces de sécurité (50%) ou aux tribunaux (35%) plutôt qu'aux chefs locaux (9%). ii) L'étude sur les MARC propose des pistes de réflexion sur cette complémentarité entre les MARC et les juridictions et le pluri-juridisme qui	En alignement sur la PNRJ et le Plan d'Action Prioritaire (PAP), il s'agit de lancer un processus de réflexion sur le rôle des MARC et la collaboration avec les juridictions selon une approche institutionnelle et structurelle, et non seulement selon une approche ad hoc. Le processus est donc à long terme.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					en résulte de facto. La PNRJ évoque également cette problématique de collaboration et de suivi des décisions des MARC. Les réflexions vont être poursuivies dans ce sens au niveau national et provincial.	
	Indicateur 2.5.2: % de conflits résolus pacifiquement par les MARC – non recours aux institutions judiciaires.	0	60%	<p>Cible 2020 : 50%</p> <p>Processus de suivi : i) réalisation de l'étude anthropologique sur les MARC ; ii) processus de mise en place d'un mécanisme de suivi des décisions des MARC.</p>	<p>ON TRACK</p> <p>i) L'étude anthropologique réalisée sur les MARC au Kasai Central en 2019 a montré que la prévalence des litiges est importante (51% des ménages affirment avoir connu un litige au cours des 5 dernières années). Les conflits sont majoritairement liés à des atteintes aux biens (36%), à la terre (24%), à des atteintes aux personnes (14%) et des crimes (10%). Dans la majorité des cas, les populations ont recours au MARC pour la résolution de leur conflit, puisqu'ils jouissent d'une grande confiance, en particulier dans les chefs de village (89,7%) pour la résolution de leurs conflits. Cependant, en cas de conflit avec l'Etat ou un agent de l'Etat, la population s'adresse majoritairement aux forces de</p>	En alignement sur la PNRJ et le PAP, il s'agit de lancer un processus de réflexion sur le rôle des MARC et la collaboration avec les juridictions selon une approche institutionnelle et structurelle, et non seulement selon une approche ad hoc. Le processus est donc à long terme.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapas d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					<p>sécurité (50%) ou aux tribunaux (35%) plutôt qu'aux chefs locaux (9%).</p> <p>ii) L'étude sur les MARC propose des pistes de réflexion sur cette complémentarité entre les MARC et les juridictions et le pluri-juridisme qui en résulte de facto. La PNRJ évoque également cette problématique de collaboration et de suivi des décisions des MARC. Les réflexions vont être poursuivies dans ce sens au niveau national et provincial.</p>	
	<p>Indicateur 2.5.3: Nombre de mécanismes de coopération/collaboration mis en place et opérationnel entre les acteurs de la justice formelle et les animateurs des MARC.</p>	0	4	<p><i>Cible 2020 :</i></p> <p><i>Processus de suivi :</i> i) réalisation de l'étude anthropologique sur les MARC ; ii) processus de mise en place d'un mécanisme de collaboration entre les MARC et la justice.</p>	<p>OFF TRACK</p> <p>i) L'étude anthropologique sur les MARC a été menée et réalisée au Kasai Central en 2019. Elle est en cours de validation auprès du Ministre d'Etat de la Justice. Elle fera l'objet d'une large publication et diffusion.</p> <p>ii) L'étude sur les MARC propose des pistes de réflexion sur cette complémentarité entre les MARC et les juridictions et le pluri-juridisme qui en résulte de facto. La PNRJ évoque également</p>	<p>En alignement sur la PNRJ et le PAP, il s'agit de lancer un processus de réflexion sur le rôle des MARC et la collaboration avec les juridictions selon une approche institutionnelle et structurelle, et non seulement selon une approche ad hoc. Le processus est donc à long terme.</p>



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					cette problématique de collaboration et de suivi des décisions des MARC. Les réflexions vont être poursuivies dans ce sens au niveau national et provincial.	
	Indicateur 2.5.4: % de décisions de MARC ayant fait l'objet d'un dépôt de dossier devant les juridictions formelles.	0	15%	Cible 2020 : TBD Processus de suivi : i) réalisation de l'étude anthropologique sur les MARC ; ii) processus de mise en place d'un mécanisme de suivi des décisions des MARC.	ON TRACK i) L'étude anthropologique réalisée sur les MARC au Kasai Central en 2019 a montré que la prévalence des litiges est importante (51% des ménages affirment avoir connu un litige au cours des 5 dernières années). Les conflits sont majoritairement liés à des atteintes aux biens (36%), à la terre (24%), à des atteintes aux personnes (14%) et des crimes (10%). Dans la majorité des cas, les populations ont recours au MARC pour la résolution de leur conflit, puisqu'ils jouissent d'une grande confiance, en particulier dans les chefs de village (89,7%) pour la résolution de leurs conflits. Cependant, en cas de conflit avec l'Etat ou un agent de l'Etat, la population s'adresse majoritairement aux forces de sécurité (50%) ou aux tribunaux (35%) plutôt qu'aux chefs locaux (9%).	En alignement sur la PNRJ et le PAP, il s'agit de lancer un processus de réflexion sur le rôle des MARC et la collaboration avec les juridictions selon une approche institutionnelle et structurelle, et non seulement selon une approche ad hoc. Le processus est donc à long terme.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					<p>Les communautés estiment que les décisions des MARC sont durables ; il est rare qu'ils fassent recours aux juridictions pour résoudre leurs conflits résurgents.</p> <p>ii) L'étude sur les MARC propose des pistes de réflexion sur cette complémentarité entre les MARC et les juridictions et le pluri-juridisme qui en résulte de facto. La PNRJ évoque également cette problématique de collaboration et de suivi des décisions des MARC. Les réflexions vont être poursuivies dans ce sens au niveau national et provincial.</p>	
<p>Résultat 3</p> <p><i>Les échanges commerciaux entre les communautés sont redynamisés et contribuent à la réintégration socioéconomique</i></p>	<p>Indicateur 1 : % des membres des communautés ciblées dont les conditions socioéconomiques se sont nettement améliorées (sondage).</p>	0	10	<p>Cible 2020 : TBD</p> <p>Processus de suivi : i) réalisation des travaux HIMO ; ii) accompagnement de la structuration des coopératives agricoles ; iii) structuration des coopératives d'élevage ;</p>	<p>OFF TRACK</p> <p>i) Les travaux HIMO n'ont pas démarré.</p> <p>ii) 3 coopératives agricoles ont été structurées avec la participation de 1000 membres qui ont tous bénéficié d'un hectare de terre exploitable. Des intrants agricoles vont être fournis prochainement pour assurer l'augmentation de leur productivité. Leurs revenus devraient ainsi augmenter.</p>	<p>Les travaux de réhabilitation n'ont pas commencé en raison de la contestation conduisant à l'annulation du premier processus de sélection des ONG locales. Le processus de contractualisation avec les ONG partenaires pour la réhabilitation des</p>

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
<i>des personnes affectées par le conflit</i>				iv) renforcement des PME.	<p>iii) Une évaluation des pratiques locales d'élevage et du profil des éleveurs a été réalisée ainsi que le développement d'un plan de renforcement des capacités des éleveurs locaux, incluant notamment l'acquisition de vaches laitières et la structuration de coopératives d'éleveurs.</p> <p>iv) Un diagnostic des PME a été effectué et un plan de renforcement des capacités a été défini. Sa mise en œuvre devrait permettre la création de plusieurs emplois durables.</p>	<p>infrastructures communautaires est en cours de finalisation. Les travaux sont prévus pour une période de 72 jours.</p> <p>Les processus de relance de l'économie locale et de l'appui aux chaînes de valeurs sont en cours.</p>
	Indicateur 2 : % d'accroissement de la productivité économique.	0	8%	<p>Cible 2020 : TBD</p> <p>Processus de suivi : i) réalisation des travaux HIMO ; ii) accompagnement de la structuration des coopératives agricoles ; iii) structuration des coopératives d'élevage ; iv) renforcement des PME</p>	<p>OFF TRACK</p> <p>i) Les travaux HIMO n'ont pas démarré.</p> <p>ii) 3 coopératives agricoles ont été structurées avec la participation de 1000 membres qui ont tous bénéficié d'un hectare de terre exploitable. Des intrants agricoles vont être fournis prochainement pour assurer l'augmentation de leur productivité. Leurs revenus devraient ainsi augmenter.</p>	<p>Les travaux de réhabilitation n'ont pas encore commencé en raison de la contestation conduisant à l'annulation du premier processus de sélection des ONG locales. Le processus de contractualisation avec les ONG partenaires pour la réhabilitation des</p>



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					<p>iii) Une évaluation des pratiques locales d'élevage et du profil des éleveurs a été réalisée ainsi que le développement d'un plan de renforcement des capacités des éleveurs locaux, incluant notamment l'acquisition de vaches laitières et la structuration de coopératives d'éleveurs.</p> <p>iv) Un diagnostic des PME a été effectué et un plan de renforcement des capacités a été défini. Sa mise en œuvre devrait permettre la création de plusieurs emplois durables.</p>	<p>infrastructures communautaires est en cours de finalisation. Les travaux sont prévus pour une période de 72 jours.</p> <p>Les processus de relance de l'économie locale et de l'appui aux chaînes de valeurs sont en cours.</p>
	<p>Indicateur 3 : % de confiance des communautés dans les institutions étatiques en charge des activités de relance économique/réhabilitation des infrastructures.</p>	0	5%	<p><i>Cible 2020</i> : TBD</p> <p><i>Processus de suivi</i> : i) réalisation des travaux HIMO ; ii) engagement des autorités locales dans les dynamiques de relance de l'économie locale.</p>	<p>OFF TRACK</p> <p>i) Les travaux HIMO n'ont pas démarré.</p> <p>ii) Les autorités sont engagées dans le processus de relance de l'économie locale, en particulier en faveur de la structuration des coopératives agricoles puisqu'elles ont affecté des bureaux, des dépôts de stockages et trois marchés aux 3 coopératives agricoles. Les autorités font un suivi régulier des avancées.</p>	<p>Les travaux de réhabilitation n'ont pas encore commencé en raison de la contestation conduisant à l'annulation du premier processus de sélection des ONG locales. Le processus de contractualisation avec les ONG partenaires pour la réhabilitation des infrastructures</p>



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
						communautaires est en cours de finalisation. Les travaux sont prévus pour une période de 72 jours. Les processus de relance de l'économie locale et de l'appui aux chaînes de valeurs sont en cours.
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1: % d'audits sociaux lancés ayant débouché sur des prises de décisions concrètes en faveur des revendications soulevées.	0	10%	<i>Cible 2020</i> : 0%	OFF TRACK	Ce produit n'a pas été budgétisé dans le projet.
Les communautés locale et les institutions et autorités locales prennent conscience des droits économiques sociaux et culturels et des modalités pour	Indicateur 3.1.2: % membres des communautés et institutions ayant acquis les	0	20%	<i>Cible 2020</i> : 0%	OFF TRACK Au cours des missions de sensibilisation et d'identification des zones affectées, les membres de l'équipe ont sensibilisé les communautés aux	Ce produit n'a pas été budgétisé dans le projet.

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
les réaliser de manière démocratique.	connaissances en Droits Economiques, Sociaux et Culturels (DESC).				droits humains, y compris les DESC, et à l'approche adoptée par le projet.	
	Indicateur 3.1.3: Nombre de rapports d'audit social, d'analyse des besoins selon l'approche basée sur les droits de l'homme (ABDH) et d'actions de plaidoyer réalisés.	0	5	<i>Cible 2020 : 0</i>	OFF TRACK	Ce produit n'a pas été budgétisé dans le projet.
	Indicateur 3.1.4: % des membres des communautés comprenant l'enjeu de l'audit social.	0	20%	<i>Cible 2020 : 0%</i>	OFF TRACK Au cours des missions de sensibilisation et d'identification des zones affectées, les membres de l'équipe ont sensibilisé les communautés aux droits humains, y compris les DESC, et à l'approche adoptée par le projet. En outre, les programmes de sensibilisation sur les droits	Ce produit n'a pas été budgétisé dans le projet.



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					humains tiennent également compte de cette thématique.	
Produit 3.2 L'accessibilité aux marchés et aux infrastructures de base est améliorée et permet la création d'emplois temporaires pour les personnes affectées par le conflit (déplacés, retournés, et victimes de violences...)	Indicateur 3.2.1 : Nombre d'infrastructures communautaires réhabilitées et fonctionnelles.	0	20	Cible 2020 : 7 infrastructures communautaires identifiées. Processus de suivi : i) mission conjointe avec les autorités provinciales pour l'identification des localités spécifiques et des infrastructures communautaires ; ii) sélection des ONG partenaires de mise en œuvre ; iii) démarrage des travaux HIMO.	OFF TRACK i) Lors de la mission de sensibilisation et d'identification des zones affectées, les membres de l'équipe ont également interrogé les communautés quant aux infrastructures communautaires à réhabiliter en priorité. Plusieurs axes routiers ont été ainsi identifiés ; cette réhabilitation permettra de faciliter l'écoulement des produits agricoles. Ces infrastructures communautaires à réhabiliter ont été validées par les autorités provinciales. ii) Le processus de sélection et contractualisation des ONG partenaires est en cours de finalisation. L'approche HIMO contribue à l'augmentation des revenus car les bénéficiaires directs perçoivent un salaire journalier et constituent au fur et à mesure un capital pour ensuite développer une activité génératrice de revenus.	Les travaux de réhabilitation n'ont pas encore commencé en raison de la contestation conduisant à l'annulation du premier processus de sélection des ONG locales. Le processus de contractualisation avec les ONG partenaires pour la réhabilitation des infrastructures communautaires est en cours de finalisation. Les travaux sont prévus pour une période de 72 jours.



	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					<p>Les CLPD seront directement impliqués dans le processus de sélection des bénéficiaires selon des critères consensuels, objectifs et transparents, et dans le suivi des travaux de réhabilitation.</p> <p>iii) Les travaux HIMO n'ont pas démarré.</p>	
	Indicateur 3.2.2 : % d'habitants des communautés déclarant avoir un accès aisé aux infrastructures communautaires.	Baseline 2018 : 0	Cible 2020 : 10%	Cible 2020 : TBD Processus de suivi : i) réalisation des travaux HIMO ii) sondage de perception.	OFF TRACK i) Les travaux HIMO n'ont pas encore démarré. Au cours des échanges, les communautés ont exprimé leur grande difficulté d'accessibilité en raison de la destruction/mauvais état des routes. La réhabilitation de plusieurs axes routiers est ainsi une priorité pour le projet et les communautés.	Résultat dépendant de la réalisation d'activités préliminaires à ce jour non réalisées.
	Indicateur 3.2.3 : Nombre de coopératives agricoles fonctionnelles.	0	2	Cible 2020 : 3 Processus de suivi : i) appui à la structuration des coopératives agricoles ; ii) renforcement des capacités des coopératives ; iii) engagement des autorités	ON TRACK i) Grâce à l'identification de filières agricoles porteuses, 3 coopératives territoriales agricoles, composées de 1000 fermiers (dont 50% de femmes), ont été mises en place. Cette structuration résulte de l'atelier de validation du rapport de diagnostic ; les représentants des	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
				locales dans leur développement.	<p>communautés ont souhaité une structuration territoriale.</p> <p>ii) Un accompagnement des coopératives agricoles est en cours à travers notamment la dotation prochaine en intrants agricoles spécifiques ainsi que des séances de renforcement des capacités.</p> <p>iii) Les autorités engagées dans le processus ont affecté des bureaux, des dépôts de stockages et trois marchés aux 3 coopératives agricoles.</p>	
	Indicateur 3.2.4: Nombre de micros-entreprises agricoles et non agricoles fonctionnelles et rentables.	0	10	<p><i>Cible 2020</i> : 10</p> <p><i>Processus de suivi</i> : i) état des lieux des PME ; ii) renforcement des capacités des PME ; iii) engagement des autorités locales dans leur développement.</p>	<p>ON TRACK</p> <p>i) Le diagnostic des PME permet de définir un processus de renforcement des capacités de leurs personnels, notamment en matière de gestion pour promouvoir l'entrepreneuriat et de favoriser la création d'emplois durables, notamment en faveur des femmes et des jeunes.</p> <p>ii) Un accompagnement et le renforcement des capacités de 10 PME est en cours de réalisation pour renforcer leur viabilité.</p>	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Produit 3.3 La productivité des agriculteurs/trices est améliorée par l'adoption des meilleures pratiques agricoles afin de réduire les tensions liées à la rareté des ressources.	Indicateur 3.3.1: Nombre de chaînes des valeurs à impact sur le relèvement local redynamisées.	0	2	<i>Cible 2020 : 2</i> <i>Processus de suivi :</i> i) identification des chaînes de valeur porteuses ; ii) développement des chaînes de valeur.	ON TRACK i) Deux filières agricoles à impact sur le relèvement économique local ont été identifiées. Il s'agit du palmier à huile et du caféier. Ce sont deux cultures pérennes présentes dans la zone mais négligées. ii) Ces cultures vont être promues à travers les coopératives agricoles. En outre, deux cultures vivrières (arachides et soja) vont être associées pour assurer les moyens de subsistance aux acteurs à court terme et assurer une diversité de culture.	
	Indicateur 3.3.2 : % de gain de productivité réalisé.	0	10%	<i>Cible 2020 : TBD</i> <i>Processus de suivi :</i> i) accompagnement de la structuration des coopératives agricoles ; ii) étude de productivité.	OFF TRACK i) 3 coopératives agricoles ont été structurées avec la participation de 1000 fermiers, dont 50% de femmes, qui ont tous bénéficié d'un hectare de terre exploitable. Des intrants agricoles vont être fournis prochainement pour assurer l'augmentation de leur productivité. ii) Etude à réaliser à la fin.	Résultat dépendant de la réalisation d'activités préliminaires à ce jour non réalisées.

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	Indicateur 3.3.3 : Nombre de petits fermiers utilisant des techniques et des outils innovants pour l'agriculture.	0	1000	<i>Cible 2020</i> : 1000 <i>Processus de suivi</i> : i) accompagnement de la structuration des coopératives agricoles ; ii) renforcement des capacités des coopératives.	ON TRACK i) Grâce à l'identification de filières agricoles porteuses, 3 coopératives territoriales agricoles, composées de 1000 fermiers (dont 50% de femmes), ont été mises en place. Cette structuration résulte de l'atelier de validation du rapport de diagnostic ; les représentants des communautés ont souhaité une structuration territoriale. ii) Un accompagnement des coopératives agricoles est en cours à travers notamment la dotation prochaine en intrants agricoles spécifiques ainsi que des séances de renforcement des capacités.	
	Indicateur 3.3.4 : Nombre d'élevages durables appuyés.	0	50	<i>Cible 2020</i> : TBD <i>Processus de suivi</i> : i) diagnostic des pratiques d'élevage ; ii) appui à la structuration d'une coopérative d'éleveurs.	ON TRACK i) Une évaluation des pratiques locales d'élevage et du profil des éleveurs a été réalisée. ii) Un plan de renforcement des capacités des éleveurs locaux, incluant notamment l'acquisition de vaches laitières et la structuration de	



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
					coopératives d'éleveurs a été défini. Il s'agit désormais de le mettre en œuvre.	
Produit 3.4 Les populations affectées par le conflit (en priorité les déplacés, les retournés et les victimes), en particulier les femmes et les jeunes, ont accès aux services financiers de proximité grâce à une meilleure structuration en groupe d'épargne (MUSO/AVEC)	Indicateur 3.4.1: % d'individus bénéficiant de services financiers de proximité.	0	20%	<i>Cible 2020</i> : TBD <i>Processus de suivi</i> : i) réalisation des états des lieux et des besoins ; ii) mise en œuvre de stratégie d'appui et de renforcement ; iii) développement d'activités relatives aux services financiers.	OFF TRACK i) Trois états des lieux des filières agricoles, d'élevage et des PME ont été réalisés par des experts nationaux. ii) Pour chaque filière, des stratégies de développement et renforcement ont été définies et sont en cours d'exécution.	Résultat dépendant de la réalisation d'activités préliminaires à ce jour non réalisées.
	Indicateur 3.4.2: Nombre des personnes ayant acquis des compétences en matière de gestion financière.	0	50	<i>Cible 2020</i> : TBD <i>Processus de suivi</i> : i) session de renforcement des capacités en matière de gestion ; ii) évaluation d'acquisition des connaissances.	OFF TRACK i) Pour le renforcement des PME, il est prévu des sessions de renforcement de capacités en matière de gestion. Mais aucune n'a encore été réalisée. ii) Aucune activité de formation a été mise en œuvre.	Résultat dépendant de la réalisation d'activités préliminaires à ce jour non réalisées.
	Indicateur 3.4.3: Nombre de groupes d'épargne	0	8	<i>Cible 2020</i> : 8	OFF TRACK i). Les travaux HIMO n'ont pas commencé.	Résultat dépendant de la réalisation d'activités



United Nations
Peacebuilding

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	mis en œuvre et fonctionnels par les formateurs.			<i>Processus de suivi</i> : i) réalisation des travaux HIMO; ii) structuration des coopératives agricole et d'élevage.	ii) La structuration des coopératives agricoles et d'élevage est en cours ; la formation de groupe d'épargne est une phase suivante.	préliminaires à ce jour non réalisées.